

LE GROGNARD

MONTREAL, 27 OCTOBRE 1883

AVIS IMPORTANT

A partir du 1er novembre prochain le prix d'abonnement au Grognard sera de \$1.00 par année pour les personnes de la campagne. Nous sommes forcé d'augmenter le prix d'abonnement vu les frais qu'il nous faut encourir pour adresser et expédier le journal convenablement. Un grand nombre de personnes à la campagne et aux Etats-Unis trouvaient de la difficulté à nous faire parvenir sous enveloppe la somme de 50 centimes. Aujourd'hui rien ne leur sera plus facile que nous expédier un billet de banque ou un green back par la poste.

Avis

Nous expédierons les comptes à une foule d'abonnés retardataires. Si ces comptes ne sont pas soldés dans la huitaine nous sommes décidé à les confier à nos avocats. Ainsi s'ils veulent s'éviter des frais de papier timbré ils devront faire droit à votre juste réclamation.

ASSOCIATION DES BARBIERS

Les barbiers de Montréal se sont réunis hier soir au Mechanics' Hall dans le but de fonder une société de protection mutuelle, qui travaillerait en même temps à l'avancement de l'art de Figaro.

Le fauteuil était occupé par M. Jos. Bisailon et M. Cadieux assis-tait comme secrétaire.

Le président ouvrit la séance en expliquant le but de la réunion. La barberie, dit-il, a fait un progrès étonnant depuis le commencement du siècle, et il importait aujourd'hui de se tenir au niveau de ce progrès. Il ne faut pas oublier que la profession de barbier se rattache par beaucoup de liens à celle de la médecine.

Si nous remontons le cours des âges nous voyons qu'au quatorzième siècle la corporation des barbiers de Paris s'honorait d'être présidée par le premier valet de chambre ou barbier du Roi, personnage qui jouait souvent à la Cour un rôle envié par les plus grands seigneurs. Nous voyons par les statuts de la Corporation dressés en 1371 que tout barbier convaincu de mauvaises mœurs devait être impitoyablement éliminé et que ses outils étaient alors confisqués, moitié au profit du roi, moitié au profit de son valet de chambre. Ils faisaient alors une foule d'opérations de petite chirurgie qui réclamaient évidemment de leur part des notions spéciales en médecine.

Il est temps de songer d'organiser les barbiers en un corps important, association de protection, et d'instruction mutuelle. Je propose donc que les barbiers de Montréal soient constitués en une société qui portera le nom de l'Association des Barbiers de Montréal.

M. Cadieux. — Mr le président en votre qualité de président, d'après les usages des assemblées délibérantes vous n'avez pas le droit de faire une motion.

Le Président. — Je retire ma motion, si quelque membre de l'assemblée veut bien la proposer, et la remettre aux voix, je crois qu'elle passera à l'unanimité.

A continuer.)

dire : C'est un honnête homme ! Alors naturellement, j'ai suivi votre exemple... Et voilà ce qui m'a perdu !... Vous vous en moquez, vous ? votre oncle est très-riche, il vous dédommagera de cette perte !... Mais, moi, je n'ai pas d'oncle pour me rendre mon pauvre argent... Ah ! pourquoi vous ai-je suivie dans ce mauvais château, où l'on ne fait que des sottises ?...

— Madame !... ménagez vos expressions !

— Non, madame, je ne ménagerai pas, je répète ce que j'ai dit !... On n'a fait ici que des sottises... Votre uniforme, votre journal... votre enlaine, votre bateau... votre sanglier qui était un cochon, et pour lequel j'ai encore le nez écorché, tout cela... sottises... bêtises... balourdises ! Mais la dernière est trop forte, elle comble la mesure... trente mille francs de perdus... c'est-à-dire esroqués... non, volés !... Adieu, madame Patalon ! je le quitte, votre château, avec le plus profond regret de de vous avoir accompagnée !

Madame Flambart fait une sortie superbe. Cézarine va montrer à son oncle la lettre qu'elle a reçue de Fouillac, et le capitaine, après l'avoir lue, lui dit :

— Je m'y attendais... Ma bonne amie, les proverbes ont toujours raison : Qui a bu boira, qui a joué jouera !... Mais console-toi, j'ai des économies, je réparerai le malheur qui t'arrive. Imbécile de Fouillac !... Au lieu de chercher une martingale à la roulette, il ferait bien mieux de chercher un remède pour la goutte... Cela rapporterait une fortune, cela !

Madame Étoilé, en apprenant le mauvais dénouement de l'affaire du tabac, remet son quattrin dans son portefeuille en se disant :

— On ne sait pas !... Ce qui ne se fait pas aujourd'hui peut réussir plus tard... La vapeur n'a point été appréciée tout de suite : moi, j'ai confiance dans les feuilles de marronnier... J'en ferai sécher, je les roulerai et je ferai des cigares que je tâcherai de faire fumer à mon mari !... Car enfin, puisqu'il n'y a plus ici que madame Patalon pour écouter mes vers... qu'elle écoute fort mal, je ferai aussi bien d'aller retrouver Étoilé, qui doit languir loin de moi !

Le lendemain, Paolina avait suivi madame Flambart, et Cézarine était abandonnée par toutes les indépendantes.

XXIV

OU LA FEMME SE RETROUVE TOUJOURS.

Pour se consoler, pour oublier les défaites successives qu'elle venait d'essuyer, Cézarine allait chaque jour embrasser sa fille, qu'elle aimait tendrement ; car il faut bien qu'une femme aime quelque chose, et assez ordinairement ce sont ses enfants qui passent avant tout.

Mais, le capitaine ayant eu un accès de goutte plus rude que les autres, pendant deux jours Cézarine n'avait pas quitté son oncle, dont elle tâchait d'adoucir les souffrances et pour lequel elle inventait sans cesse de nouveaux remèdes qui ne se guérissaient pas du tout.

Le troisième jour un des enfants de la nourrice vint au château dire à madame Patalon :

M. Ponton. — Je deviendrai le parain de la motion et la présente telle qu'elle a été rédigé par le président.

M. Cadieux. — M. le président je trouve que la proposition de mon confrère pêche un peu dans sa rédaction. Je propose en amendement que l'on substitue les mots "artistes tonsoriaux" au mot barbier et que la motion telle qu'amendée soit adoptée.

M. Beauchamp. — Je voterai contre l'amendement de M. Cadieux qui est un peu croche.

M. Drolet. — Je rappellerai M. Beauchamp à l'ordre. Il ne doit faire aucune allusion personnelle. Il a dit que M. Cadieux était croche.

M. Beauchamp. — Si M. Drolet veut lire ma motion il verra que j'ai dit que c'était l'amendement qui était croche.

Le président. — M. Drolet devra accepter l'explication donnée par M. Beauchamp.

M. Beauchamp. — Je m'oppose au mot tonsoriaux qui n'est pas français, c'est un américanisme déplorable.

Après un court débat l'amendement est mis aux voix et perdu sur une division de 24 contre 1.

M. Thouin. — Les barbiers sont tous ces jours appelés à formuler sur les événements politiques de l'Europe et il serait à désirer qu'ils incuquaissent à leurs clients des notions saines et correctes sur la situation en Europe. Je proposerai qu'il soit formé un comité de spécialistes chargé de donner le ton aux conversations politiques que les barbiers devront avoir avec leurs clients et que ce comité soit composé de MM. Beauchamp, Drolet et Corriveau. La motion de M. Beauchamp a été adoptée à l'unanimité des voix.

M. Corriveau. — Les barbiers sont obligés fréquemment de se prononcer et d'écouter leurs clients sur les questions de vente, finance, sur le mouvement des stocks, sur les fluctuations des actions de banques. Un comité devra aussi être nommé pour s'occuper de ces questions. Je propose que M. Jos. Bisailon compose ce comité avec le pouvoir d'ajouter à son nombre. Adopté.

On a ensuite procédé à l'élection des officiers qui devront composer le bureau de direction provisoire. Le scrutin a donné le résultat suivant :

Président M. J. Bisailon, Vice Président, M. H. Beauchamp, Commissaire ordonnateur M. Corriveau, Bibliothécaire M. Thouin, et Secrétaire Trésorier M. Cadieux.

La séance a été ajournée à jeudi prochain.

CHRONIQUE

La semaine dernière a été féconde en événements extraordinaires. Son Altéssse la Princesse Louise est partie pour l'Angleterre avec le marquis de Lorne. Le Délégué Apostolique est arrivé à Québec pour régler la question Laval-Victoria ; M. Samia a perdu ses forces à Lévis et il s'est fait battre par M. Bégin. Le Docteur Desjardins est revenu de Rome avec des nouvelles encourageantes pour le Collège Victoria. Le comité d'éclairage a décidé de donner l'entreprise de l'éclairage de la ville à l'ancienne compagnie du

gaz sans prendre en considération la soumission de la Compagnie des Citoyens.

M. Desjardins de Québec a failli être assermenté comme ministre.

M. Mousseau a failli avoir l'envie d'avoir un mouvement, c'est-à-dire de remettre son portefeuille au lieutenant-gouverneur et de se laisser remplacer par le Dr. Ross de Champlain.

La protection s'est enfin décidée à avouer qu'elle avait fait pataque, les moulins à coton d' Hochelaga et de St Henri ayant suspendu leurs opérations pour plusieurs mois.

Le comité des finances a résolu de mettre le pied dans le plat en faisant une investigation sérieuse dans les livres de la Corporation.

On parle de la nomination de M. Coursol comme sénateur, et de la candidature prochaine de l'échevin Jeanotte dans Montréal Est.

Le public a eu beau jeu pour se tailler des bavettes, et pendant toute la semaine les cancan s'appelaient légion.

**

Le Délégué Apostolique depuis son arrivée en Canada n'a pas encore bougé de Québec. On lui a fait de belles démonstrations qu'il méritait assurément, mais nous craignons fort que les Québécois ne cherchent à le faire à l'oscille à l'envoyé de Rome, pendant son séjour dans l'ancienne capitale. Prenons patience, Montréal aura son tour et justice sera rendue à qui de droit, nous ne vous disons que cela pour le quart d'heure. M. Ladébauche plaidera la cause de Victoria et n'ayez aucune inquiétude sur le résultat du procès.

**

Un mot sur la question du gaz. Nous sommes d'avis que les consommateurs se font écouter d'une rude façon depuis vingt ans par l'ancienne Compagnie du Gaz.

Des dividendes de 24 pour cent, c'est un peu trop fort pour le public et nous avons applaudi au mouvement qui se faisait pour détruire un monopole dangereux.

Nous est d'avis que la nouvelle Compagnie aurait dû se pourvoir d'une charte en règle avant de donner une soumission au Conseil de Ville.

Dans le fond nous croyons que la Compagnie des Citoyens a été montée dans un bon but, celui de nous obtenir un éclairage à meilleur marché, mais qui nous dit que les actionnaires de l'ancienne Compagnie qui ont pris des actions dans la nouvelle ne jouent pas une comédie pour faire baisser le stock de l'ancienne, pour l'acheter avant la hausse. Si la Compagnie des Citoyens était munie d'une charte, nous pourrions croire qu'elle est sérieuse. Ce qui nous paraît croche, c'est l'empressement du comité d'éclairage à accepter les conditions de l'ancienne Compagnie.

Le comité dans un peu plus vite que le violon et prend le beurre à poignée. Son action hâive nous laisse croire qu'ils se sont fait huer leurs incas. Ils pour être plus alerte dans la course. Ça serait drôle si tous les membres du comité qui ont signé le dernier rapport avaient la promesse d'avoir leur gaz à 25 cent du mille pieds pendant vingt ans. A tout événement la création de

la nouvelle compagnie aura eu pour effet de faire subir une baisse considérable dans le prix du gaz.

**

On nous assure qu'il y aura sans peu des changements ministériels. M. Mousseau, pour raffermir sa position, se serait décidé à faire la paix avec le Dr. Ross, et lui aurait offert un bec en pinoette. Le docteur, qui est un des chefs du parti des Castors, tient toujours la dragée haute.

Il insiste sur une enquête sur la vente du chemin de fer du Nord. Accorder cette enquête serait pour M. Mousseau lui livrer le pot aux roses, et il n'est pas du tout étonnant que le Premier Ministre se fasse tirer l'oreille avant de se résoudre à compromettre ses amis.

Un télégramme reçu la semaine dernière nous apprenait que M. Desjardins, du Canadien, avait été assermenté comme membre du Cabinet local, à la place de M. Blanchet, nommé juge à Rimouski. La nouvelle a été controuvée.

D'après les informations qui nous arrivent de Québec il paraît que M. Desjardins avait pris la bible pour prêter le serment d'office. On s'aperçut qu'il s'était baissé le pouce, au lieu de toucher le livre avec ses lèvres. Il refusa de se conformer à l'usage qui exige que la "Gospel" soit embrassée et il a du se retirer du cabinet.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

UNE PARTIE DE CARTE A L'ITALIENNE

Les Italiens sont nos amis, chacun sait cela ; ils nous sont reconnaissants des sacrifices d'hommes et d'argent que nous avons faits pour leur unité, et pourvu que nous leur rendions Nice, la Savoie et la Corse, ils ne nous reprocheraient plus qu'une chose, c'est de croire que sans nous ils n'auraient pas exécuté le programme : libres jusqu'à l'Adriatique. Ils n'ont qu'un malheureux défaut, c'est de jouer du couteau ; mais l'homme n'est pas parfait, même l'Italien.

Que les Italiens se jardent entre eux dans leur pays, c'est leur affaire ; qu'ils viennent chez nous pratiquer des boutonniers dans les reins de nos membres de nos concitoyens, ceci est notre affaire à nous.

Voilà comment Rossi est devant la police correctionnelle.

Il ne conteste pas avoir porté des coups de couteau à son logeur, Blouet, qui est en même temps marchand de vins.

— Moi, j'avais le roi de trèfle, dit-il, ce qui nous indique tout de suite qu'avant de jouer du couteau, il avait joué aux cartes.

En effet, la scène sanglante dont il s'agit est la suite d'une discussion au jeu.

— Oui, enfin, dit M. le président, comme tous les Italiens, vous avez l'habitude de vous servir du couteau !

Le fait était avoué, en principe, sauf explications, il ne reste plus à connaître que les circonstances qui l'ont amené. Blouet (le logeur victime de l'habitude italienne) est un colosse qui étoufferait Rossi avec sa sauce et sa viande ; mais que voulez-vous que fassent les muscics et la corporation contre une ame affiliée aux mains d'un chef adversaire, qui connaît la manière de s'en servir.

Un témoin qui connaît bien l'affaire, mais qui ne peut pas la raconter sans dire comment cela est venu, nous apprend, d'abord, qu'il faisait une partie de cartes avec le logeur. Nous voilà dans une situation, dit-il. Oh ! passons les détails, passons les détails, passons les détails.